

QUESTIONNAIRE POUR LES CANDIDATS AUX MUNICIPALES AIX 2020

Madame, Monsieur,

Les prochaines élections municipales sont l'occasion pour les élus et les citoyens de tirer un bilan des politiques mises en œuvre et surtout de réfléchir aux mesures souhaitables pour le prochain mandat.

L'ADAVA Pays d'Aix veut apporter sa contribution à cette réflexion en portant à la connaissance des Aixois et habitants du Pays d'Aix, les positions de chaque candidat vis à vis des déplacements en général et à vélo en particulier.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire qui détaille un certain nombre de mesure de nature à améliorer les conditions de circulation et donc le cadre de vie dans notre agglomération.

Nous vous remercions de bien vouloir le renseigner et nous le retourner à <contact@adava.fr>

Si toutefois votre programme comportait des orientations qui n'auraient pas été abordées dans ce questionnaire, vous pouvez bien-sûr nous les exposer en annexe.

Ce questionnaire est envoyé aux principaux candidats déclarés aux élections municipales dans le Pays d'Aix. Les réponses reçues seront analysées et commentées par nos soins puis rendues publiques lors d'une table ronde en votre présence et celle de la presse pour une bonne information des Aixois.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cyclistes et citoyennes.

Principe

Proposition d'un questionnaire court, facile à renseigner par les candidats et à analyser par l'association. Le parti pris est de ne poser que des questions de principe pour le développement des modes alternatifs à la voiture particulière. Les candidats ne sont pas censés être capables de répondre à des questions techniques mais doivent pouvoir définir des orientations générales pour une politique des transports.

NB. Merci de répondre dans le texte à chaque question en utilisant une couleur d'écriture différente.

Préambule

On constate :

- D'une part, des phénomènes de congestion automobile de plus en plus fréquents et importants et de façon régulière une très mauvaise qualité de l'air.
- D'autre part, une urgence écologique due au réchauffement climatique lié aux gaz à effet de serre produits notamment par les transports.

Pour combattre ces deux phénomènes qui nous préoccupent, nous attendons des élus de la Ville la prise de mesures rapides et l'instauration de pratiques vertueuses.

Le meilleur moyen réside dans le développement des transports publics, de la marche à pied et du vélo comme modes de déplacement alternatifs à la voiture. Nous supposons que vous connaissez les avantages de l'utilisation de ces modes et qu'il n'est pas besoin de vous les rappeler.

Nous ne voulons pas mourir asphyxiés sous les voitures, prisonnières de leur nombre, source importante de pollutions aussi diverses que variées et de production de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique. L'exemple du Danemark et autres pays nordiques montrent qu'en ville, au lieu de 1,5% des

déplacements en vélo comme actuellement on peut atteindre 35 à 40%. Il est plus qu'urgent de rattraper le retard !

Nous ne pouvons plus nous contenter de demander un peu de place pour le vélo, nous réclamons la priorité ! **Le vélo est de loin la première solution la plus simple, la plus rapide, la plus efficace et la moins coûteuse** à mettre en œuvre pour limiter la pollution de l'air et le réchauffement climatique. Il en va de même de la marche à pied.

Questions

Politique cyclable et piétonne

1. Comme l'a fait récemment la ville de New-York, êtes-vous prêt.e à « **briser la culture de la voiture** » et à réaliser notamment **un plan vélo** avec un programme digne de ce nom en termes de pistes et autres aménagements cyclables ? Etes-vous prêt à afficher une feuille de route ambitieuse pour promouvoir les modes alternatifs dans vos propositions électorales ? Quelles en seraient les principales mesures ? Comment envisagez-vous la réalisation du schéma directeur cyclable de la ville d'Aix adopté en novembre 2013 ? (https://aixmaville.com/IMG/pdf/4_schema_directeur_velo_carte_annexe3.pdf)

Il est important de prendre la mesure des choses. Le vélo est une pratique qui se développe de plus en plus ces dernières années à Aix et il est important que la collectivité investisse pour promouvoir ce mode actif. L'aménagement de véritables pistes cyclables est une nécessité. Il en va de même de la création de voie verte le long de l'arc , ou pourraient cohabiter les différents modes actifs. Nous souhaitons la mise en œuvre du projet BHNS (ou différent) Centre-ville – secteur les Milles, Pôle d'activité d'Aix Pioline, la Duranne) ; Liaison rail La Duranne / Les Milles / Centre-ville).

Le projet de Parc Naturel Urbain qui sera déployé permettra la connexion inter quartiers selon un mode multimodal. Nous y associerons de nouveaux cheminements piétons et un nouveau type de jalonnements proches de ceux que l'on trouve dans les parcs régionaux .

La nouvelle loi sur la mobilité fixe à l'horizon 2040 la fin des véhicules à énergie fossile carbonée et la promotion des modes alternatifs comme la marche et le vélo. Il faut donc avoir un vrai projet cohérent avec des paliers successifs

2. Etes-vous prêt.e à engager, dans les 6 mois suivant votre élection, l'élaboration d'**un plan de circulation** qui ne soit plus conçu comme actuellement pour fluidifier le trafic automobile mais **pour donner une réelle priorité aux modes actifs** et doux alternatifs à la voiture et pour leur assurer une sécurité qu'ils ne connaissent pas actuellement ?

Oui après un audit très complet, nous proposerons avant la fin de l'année un plan de circulation impliquant les modes alternatifs

3. Envisagez-vous de donner l'autorisation aux vélos d'emprunter tous les **couloirs bus**?

Oui. Les couloirs bus sont moins dangereux pour un cycliste que la voie des voitures. Cette autorisation doit se faire en association le délégataire de transport afin qu'il sensibilise et rappelle aux chauffeurs les règles et le partage de la route.

Nous développerons de nouvelles Zones 30 (zones de partage) avec possibilité pour les vélos d'utiliser le contre sens

4. Comment comptez-vous développer le **stationnement sécurisé** des vélos (arceaux en milieu urbain, programme Alvéole dans les cités...) ?

On le remarque simplement parcourant les rues d'Aix (ou vos publications facebook), les mobiliers pour sécuriser les vélos apparaissent comme peu nombreux et son pris d'assaut. Nous créerons, en partenariat avec vous, des sites d'implantation de nombreux mobiliers de vélo afin que les gens soient incités à prendre le vélo et qu'ils puissent le laisser en toute sécurité.

Peut-être également des emplacements dédiés et sécurisés dans les parkings couverts si c' est possible mais également un programme de garages sécurisés dans les quartiers.(programme Alvéole)

Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour développer la marche à pied au quotidien dans les rues et avenues de la Ville ?

La requalification des trottoirs, l'optimisation des espaces et cheminements piéton permettront de favoriser la marché à pied. De plus, il est important de travailler sur une signalétique cohérente, claire, précise et percutante pour informer les piétons notamment en indiquant non pas le nombre de mètres entre tel ou tel point mais le nombre de **minutes**. La propreté de la ville et notamment des trottoirs joue aussi un rôle important dans la promotion de la marché a pied.

Les grands projets

5. Bien qu'il s'agisse d'une compétence métropolitaine, envisagez-vous le **prolongation du BHNS l'Aixpress** et/ou la création de nouvelle(s) ligne(s) ? Si oui vers où ? Dans quel délai ? Si non, pourquoi ?

Nous souhaitons la création d'un BHNS ou tram-train en direction du sud-ouest de la ville (les milles, PA Duranne etc...). En ce qui concerne le délai, le plus rapidement possible, mais celui-ci sera fonction des délais administratifs obligatoires inhérents à ce type de projet. Fort de l'expérience d'un BHNS, nous pourrons gagner du temps.

6. Comptez-vous créer des **voies express vélos** sur les itinéraires les plus fréquentés, par exemple : centre ville, la Pioline, les Milles, le pôle d'activité, la Duranne ? Si oui sous quel délai ?

Souhaitant développer le transport doux vers ces zones, il est impératif d'envisager aussi la création d'une voie vélo qui pourrait relier le centre-ville aux zones d'activités Ouest.

7. Comment envisagez-vous le devenir du **boulevard périphérique** autour du centre ville ?

Nous devons réfléchir à une mise en valeur de ce périphérique qui contribue grandement à la pollution du centre-ville et qui n'a laissé la place qu'à la voiture . Nous concerterons avec tous.

8.

9. Quelle sera votre **politique de communication** pour promouvoir les modes actifs auprès des habitants? Avec quels outils et selon quelles modalités?

Une bonne signalétique, de la promotion. Une maison du PNU, une maison du vélo . Des campagnes communes avec les associations et l' Adava dans les écoles les associations de jeunes.

Les panneaux municipaux d'informations seront de bons vecteurs d'information.

10. Outre la subvention du Département pour les VAE, envisagez-vous d'accorder **une subvention pour l'acquisition d'un vélo classique** pour les habitants de la commune ? A quelle hauteur ?

A réfléchir de concert avec le département qui propose déjà cette offre. Il faut une politique cohérente et cela viendra si les habitants sont incités au niveau des infrastructures à faire du vélo.

Nous travaillerons avec les entreprises et étudierons avec elles les conditions d'une aide possible dans le cadre de leurs plans transport et déplacements.

11. Envisagez-vous de développer un système de **location de vélo** ? De quel type ?

La loi mobilité de 12/2019 a encadré ces possibilités d'intervention d'opérateurs privés. Nous ferons des tests en tenant compte des expériences passées.

Oui , vélo à assistance électrique , également les trottinettes .

Nous nous rapprocherons des hôteliers et de l' office de tourisme : dans de très nombreuses villes touristiques du monde des locations ou prêts de vélos sont proposés par les hôteliers et des visites de ville par les OT en vélo ;

12. Relancerez-vous le projet de **Maison du vélo** en centre-ville? Si oui, quel rôle et par qui serait-elle animée ?

Oui, c'est un outils de promotion qui permettra de faire connaître la pratique du vélo et inciter certaines personnes à l'utiliser. Le référent vélo de la municipalité entendra les parties concernées pour décider du caractère associatif de ce projet.

La maison du vélo pourra et devra être associée à l'office du tourisme pour déterminer une offre à destination des touristes pour la découverte de notre ville et ses environs à travers des circuits sécurisés.

13. Renouvellerez-vous en 2022 **la convention liant la Ville et l'ADAVA** ? <https://gomet.net/transports-velo-aix-en-provence-avada/>)

Nous continuerons de travailler ensemble sur tous les projets modes actifs de notre ville .

Nous travaillerons bien avant l'échéance avec vous pour échanger sur les projets et objectifs à réaliser.

14. Envisagez-vous de développer le programme gouvernemental « **savoir rouler à vélo** » dans les écoles primaires (<http://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo-11453/>) pour former les générations futures au vélo? Si oui selon quelles modalités ?

De plus en plus de jeunes viennent à vélo à l'école. Il est important, en partenariat avec l'éducation nationale, à promouvoir, expliquer et sensibiliser sur ce sujet via des ateliers ludiques, des informations simples et de la prévention.

Vous faites il me semble déjà de nombreuses interventions dans des collèges et lycées me semble t il . Nous vous solliciterons pour les écoles . Peut- être dans le cadre des activités « Poivre » et l' été dans le cadre de la Aix Box . Il me semble que certaines associations vélos et VTT Aixoises y participent déjà . Nous les associerons également si elles le souhaitent .

Nous envisageons de travailler avec les associations représentatives et l'éducation nationale pour établir des projets d'intervention dans les écoles (permis vélo, ASSR 1 ,ASSR2) ; mais aussi former des policiers municipaux

Les moyens alloués humains et financiers

15. Pour la réalisation du plan vélo êtes-vous prêt à consacrer **un budget de 4 millions d'euros par an**, soit 10 fois plus qu'en 2019 (soit environ 30€/habitant /an ce que consacre les villes volontaristes dans ce domaine). Si cette proposition n'est pas la vôtre que proposez-vous ?

Pour le budget , nous devons être aux affaires pour le déterminer et travailler de concert avec les services techniques et vérifier ce qui est en cours . Nous

Il nous faudra dans un premier temps regarder les propositions de la métropole et de la région dans le cadre de leurs propres plans vélo qui seront mis en place et dans lesquels nous souhaitons nous intégrer

16. Nommerez-vous un technicien territorial comme **monsieur vélo de la ville** avec une équipe, sous l'autorité d'un maire adjoint délégué exclusivement au vélo et autres modes alternatifs et dépendant directement du DGS ?

Il y aura un élu qui s'occupera de la mobilité avec des fonctionnaires déjà dédiés aux modes actifs et choisis par le directeur des Infra et une équipe qui pourra, le cas échéant, si cela est possible être renforcée.

17. Comme la LOM (loi d'orientation des mobilités) l'autorise, comptez-vous instaurer **l'indemnité kilométrique vélo** pour les agents de la collectivité et ses établissements ?

Donner l'exemple à travers nos propres agents devra être une priorité et toutes les mesures d'incitation devront être étudiées.